



LES P'TITES INFOS

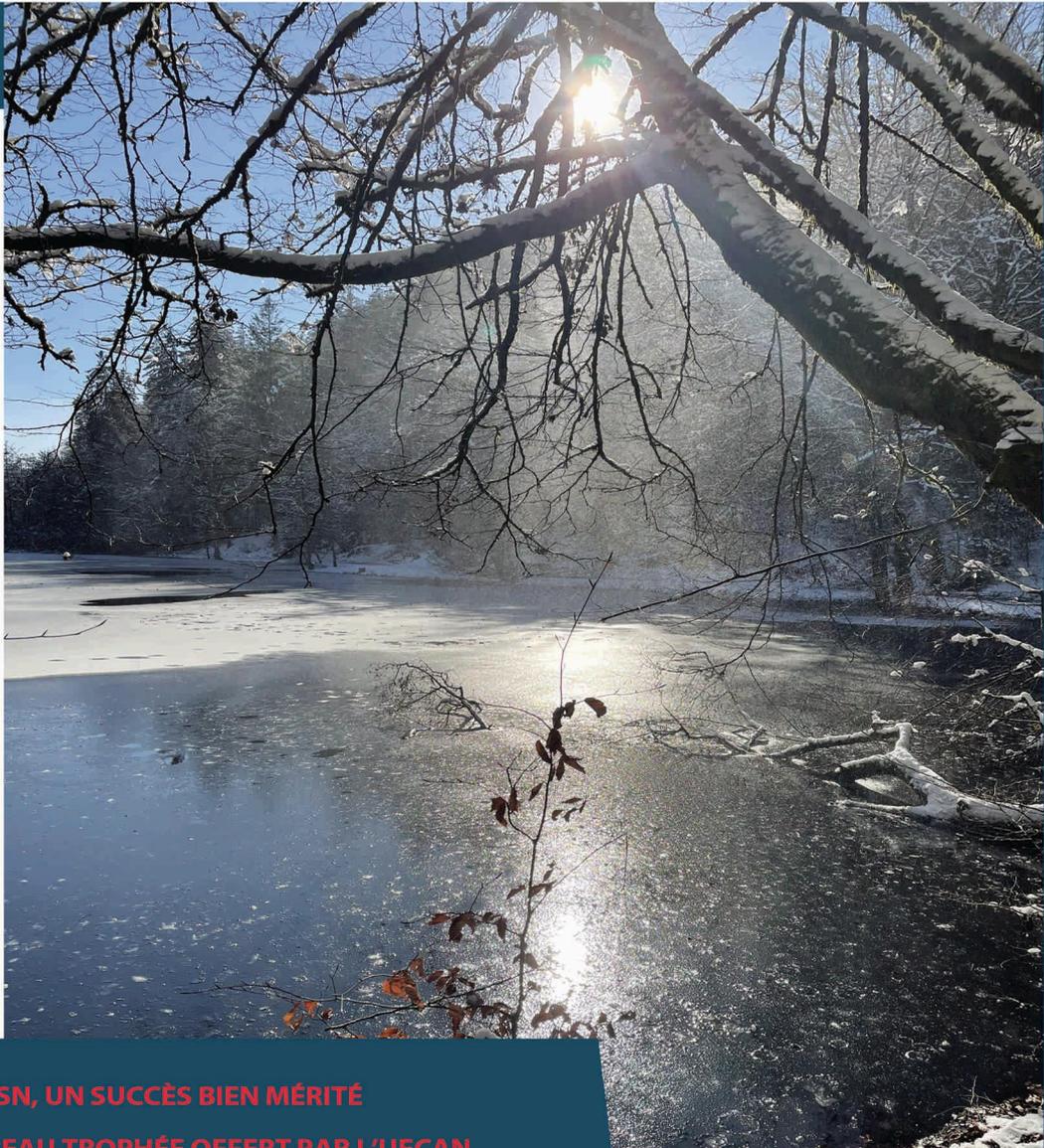
SAINT-NABORD

Magazine d'information et de communication de la commune de Saint-Nabord



AVRIL 2021

N°3



- **L'ASSN, UN SUCCÈS BIEN MÉRITÉ**
- **UN BEAU TROPHÉE OFFERT PAR L'UECAN**
- **ADIEU AUX GALÈRES INFORMATIQUES !!!**

SOMMAIRE



MAIRIE DE SAINT-NABORD

**1 rue de l'Eglise
88200 SAINT-NABORD
03 29 62 06 22**

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au vendredi
9h - 12h
13h30 - 17h30**

**Réouverture prochaine
le samedi matin**

**Retrouvez votre journal en
version numérique et plus
d'infos pratiques sur :**

www.saint-nabord.fr

**Suivez l'actualité de
saint-Nabord sur notre
page facebook :**



ville de Saint Nabord

*En première de couverture et page Edito :
L'étang de Huchère pris par les glaces*

Les échos du Conseil Municipal

Les vœux 2021 en vidéo
Un beau trophée pour les sportifs du CM
La maison médicale
Tarifs 2021
Fini les galères administratives
Visite du plateau de Sainte-Anne

Du côté de l'intercommunalité

Projet de fusion des 2 EHPAD
Aide financière aux entreprises locales

Les travaux

Voirie : travaux à venir

Les points Sécurité

Infos pratiques

La jeunesse

Commission des affaires scolaires
Nouveaux créneaux de garderie
Spectacle à l'école maternelle des Breuchottes
Distribution de masques
Centre de loisirs
Protocole sanitaire
Plan de relance numérique

Les hommages

Adèle VALENTIN une citoyenne exemplaire
Etienne ANDREUX un homme engagé

Culture et monde associatif

Histoire & Patrimoine
ASSN un succès mérité
Une lueur d'espoir pour les clubs sportifs?
Question d'un président d'association
Espace fitness

L'Environnement

Le rucher communal
Bilan forestier 2020

Les minorités s'expriment...

ÉDITO



1 030 C'est le nombre d'abonnés à notre page facebook «Ville de Saint Nabord» depuis le mois de mars !!! Nous tenions absolument à vous remercier pour cette fidélité et votre participation grandissante qui entretiennent ce lien privilégié entre vous et vos élus.



Dans ce contexte sanitaire qui nous prive de liberté, les réseaux sociaux nous offrent un espace d'expression illimité pour échanger, informer, réagir,... Associations, entreprises, particuliers, continuez à faire vibrer cette page par vos réactions et commentaires !!! N'hésitez plus et partagez votre actualité avec le plus grand nombre via cette belle vitrine ouverte sur le monde.

Cette ouverture sur l'extérieur est bien le dessein final de tous les projets, présentés dans ce nouveau numéro des « P'tites infos » et menés avec passion et conviction par tous vos élus. Donner enfin à Saint-Nabord une place méritée sur la scène vosgienne en développant ses atouts et son pouvoir d'attractivité à travers les travaux d'embellissement de ses quartiers, par une gestion harmonieuse de ses belles forêts ou en soutenant le bel engagement de ses forces vives.

Enfin parce que l'humain et le bien-être de nos concitoyens restent au cœur de nos préoccupations, nous présentons, dans ces pages, les démarches entreprises pour améliorer votre quotidien. Lancement de notre projet « Maison médicale », notre facilitateur numérique, la sécurité routière, l'extension des créneaux de garderie, ... jusqu'à la création d'un parcours running sur le site des Perrey et notre futur rucher communal. À vous de les découvrir...

Bonne lecture à tous !!!

Jean-Pierre CALMELS
et l'équipe Communication





LES VŒUX 2021 EN VIDÉO DANS UN DÉCOR GIVRÉ À L'ÉTANG DE HUCHÈRE...

Jean-Pierre CALMELS, accompagné de son 1er adjoint, Julien BALLAND, a profité du contexte de crise sanitaire très restrictif pour présenter ses vœux à ses concitoyens de façon originale et « rafraîchissante ».

Il a choisi pour cela de revenir sur le site de l'étang de Huchère, lieu désormais symbolique puisqu'il a servi de toile de fond pour les photos de sa campagne pour les municipales.

Dans une vidéo réalisée par l'entreprise DECIBELS, les deux élus dressent un bilan des 6 premiers mois de mandat et déroulent, à travers un jeu de questions/réponses, les nombreux projets à venir.

Eclairage en leds sur tout le territoire de la commune, poursuite des travaux de sécurisation de la voirie, révision du plan local d'urbanisme pour un développement harmonieux de notre territoire, extension des créneaux de garderie, mise en place des mercredis récréatifs, allongement de l'ouverture estivale du centre aéré, aménagement des Perrey, balisage du nouveau TSN (Tour de Saint- Nabord), accompagnement et soutien envers les seniors...



Un menu gargantuesque entrecoupé d'une retransmission des vœux de François VANNSON, président du Conseil départemental, de Catherine LOUIS, Présidente de notre Communauté de Communes, de Christophe NAEGELEN, Député des Vosges et de Jean HINGRAY, Sénateur des Vosges, sous forme de petits clips vidéos.

Ce film d'une vingtaine de minutes a été mis en ligne le 15 janvier sur la page facebook de la mairie : [Ville de Saint-Nabord](#). Il est également disponible sur le site de la mairie : www.saint-nabord.fr

UN BEAU TROPHÉE POUR LES SPORTIFS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Stéphane ARNOULD et Karen SOUTY, respectivement président et vice-présidente de l'UECAN, Union des Entreprises, Commerçants et Artisans Navoiriauds ont offert un beau trophée à l'équipe des élus de la commune (Anne PARMENTIER, Nathalie VUILLEMIN, Mélanie DIRAND, Stéphane GRANDJEAN et Julien BALLAND) ayant participé, en septembre dernier, à l'épreuve des 30 km de l'Infernal Trail des Vosges.

Encore bravo à nos valeureux sportifs et un grand merci à Stéphane ARNOULD et Karen SOUTY toujours très impliqués dans la vie de notre commune !!!



Cette belle récompense, en forme de département des Vosges a été réalisée dans les ateliers de l'entreprise Look Ta Com.



UNE MAISON MÉDICALE EN CENTRE VILLE DE SAINT-NABORD

L'implantation d'une maison médicale sur notre commune est un projet phare de l'équipe municipale car il répond à un réel besoin des Navoiriauds. Ce nouveau bâtiment adapté au profil des futurs médecins sera construit à proximité de l'école des Herbes et de la pharmacie.

Le challenge est de taille car il faut avant tout attirer des médecins, une denrée rare dans nos communes rurales.

Première étape : avec le soutien du Conseil départemental et sa cellule « Plan Action Santé », un petit groupe de travail a défini une stratégie de communication pour promouvoir l'attractivité de notre belle commune.

Une offre à l'attention des médecins généralistes a tout d'abord été publiée sur la plateforme « Vosges Instal' Santé ». Cet outil créé par le département a pour vocation de faciliter l'installation de professionnels de santé sur notre territoire.

PLAN D'ACTIONS SANTÉ

ACCUEILLIR SOUTENIR

A ce jour une cinquantaine de médecins ont choisi notre beau département pour exercer leur activité grâce au soutien actif du Conseil Départemental.

Deuxième étape (en cours) : communiquer activement sur notre projet de maison médicale sur les réseaux, dans les médias, sur des panneaux publicitaires installés en bordure de RN 57 (en visuel ci-dessous et sur notre page facebook « Ville de Saint-Nabord » Merci de partager le plus largement possible!).

La construction de ces nouveaux locaux se réalisera en étroite collaboration avec les futurs candidats.

Médecins,

Bienvenue à **Saint-Nabord !**

Créons ensemble votre projet

de **Maison médicale**

**Votre projet ...
... sera le nôtre**



CONTACT :

Mairie de Saint-Nabord
03 29 62 06 22

commune de
Saint-Nabord





FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX 2021

Parmi les points inscrits au Conseil municipal du 17 décembre (procès-verbal consultable sur le site de la mairie dans la rubrique « Vie municipale »), figuraient notamment les délibérations concernant la fixation des différents tarifs à appliquer en 2021 aux diverses prestations offertes par la commune à ses administrés, ainsi que les tarifs de l'eau et de l'assainissement concernant la consommation 2021 qui sera facturée en 2022.

Il a été décidé d'appliquer l'évolution du taux de l'inflation en 2019 de 0.10% et les tarifs ont été arrondis. Les modifications suivantes ont été apportées par rapport à la liste habituelle des tarifs :

- La taxe de raccordement au réseau d'eau potable inclut dorénavant systématiquement le coffret de branchement incongelable fourni par la Commune. Le tarif passe dès lors à 1 062 €.
- **Evolution de la participation communale aux classes de mer de 165 € à 200 € par enfant**, pour compenser la baisse des subventions (Conseil Départemental, ANCV) et l'augmentation du coût du transport de ces dernières années.
- Pour aider notre tissu associatif à redémarrer ses activités cette année, la municipalité, à titre expérimental en 2021, met à disposition des salles communales au profit des associations Navoiriaudes selon les modalités suivantes : **une mise à disposition gracieuse annuelle pour leur Assemblée Générale, une manifestation « payante » et une manifestation « non payante » (ou 2 manifestations « non payantes »).**

FINI LES GALÈRES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET !!!

La mairie propose un service GRATUIT aux habitants qui souhaiteraient un accompagnement lors de leurs démarches administratives par internet (déclaration d'impôts, formulaire CAF, création compte Améli.fr...), avec mise à disposition d'un bureau et matériel informatique (ordinateur, imprimante, connexion internet).

Les personnes intéressées par ce service sont invitées à prendre RDV en mairie au **03 29 62 06 22**.

Monsieur Hervé SCHMITT (en photo ci-contre) assure, bénévolement, une permanence en mairie tous les mardis de 14h à 17h.

- Une remise de 20% sur l'ensemble du tarif est proposé pour les annonceurs optant pour un encart publicitaire dans les 4 publications municipales (un bulletin annuel et 3 gazettes trimestrielles).

À
NOTER

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDI 15 AVRIL 2021

JEUDI 20 MAI 2021

JEUDI 17 JUIN 2021

JEUDI 15 JUILLET 2021



L'EFFET COVID 19 SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE EN 2020

L'année 2020 est une année particulière, voici les dépenses générées par la gestion de la crise sanitaire

75 743 €.

**Coût total provisoire
de la crise sanitaire**

dont :

20 842 €

Achats de masques,
auxquels il faut déduire
une aide de 7 000€
de la préfecture

4 000 €

Bons d'achat en soutien
au commerce local

5 506.78 €

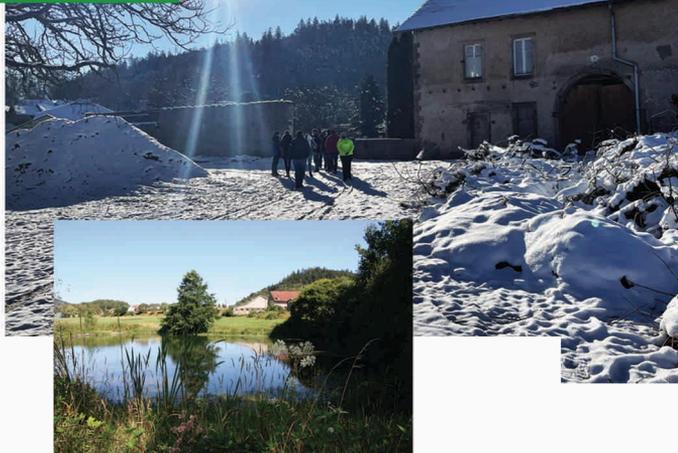
Remise de loyers

7 029.40 €

Achats de gants,
gel hydroalcoolique,
lingettes, distributeurs,
panneaux ...

70 372 €

Recettes perdues de garderie,
cantine, centre de loisirs,
locations de salle.
(mais 25 207€ de dépenses
restauration et animateurs centre
de loisirs à déduire)



VISITE DU PLATEAU DE SAINTE-ANNE

Les élus du conseil municipal ont bravé les températures polaires samedi 12 février pour partir à la découverte de la ferme Sainte-Anne et ses alentours.

Ils ont commencé la visite par la petite chapelle et son clocheton en planches de mélèze et couverture en ardoise, entièrement réhabilitée en 2013/2014 selon les instructions de l'architecte des bâtiments de France.

Attenants à la chapelle, cinq logements dont 2 occupés par des locataires jouissent encore d'un relatif confort.

Le vaste corps de ferme, quant à lui, abandonné aux ravages du temps, attend patiemment l'esprit visionnaire qui saura concevoir pour ces lieux un projet à la hauteur de ce cadre privilégié, entouré de 30 hectares de terres agricoles, irriguées de petits cours d'eau et percées d'un étang autour duquel il fait si bon flaner...

CCEB 70

Charpente Couverture Etanchéité Bardage

30, route de la Saline
70200 Lure
Tél : 06 82 34 88 02

M. Alain CUISANCE
Gérant

Mail : acuisance.cceb70@gmail.com

Siret : 82883055400022 - APE : 4391 B - Urssaf : 437 184 04 16430
TVA intracommunautaire : FR 7682 8830 554



PROJET DE FUSION DES EHPAD DU HOME FLEURI ET DU CHATELET

Jean-Pierre CALMELS, Président de l'EHPAD du Home Fleuri, situé Chemin de Petinchamp à Saint-Étienne-lès-Remiremont a présenté, lors d'un discours prononcé devant l'ensemble du personnel de l'établissement, un projet de fusion avec la maison de retraite Le Chatelet de Remiremont.

Pour être économiquement viable, un EHPAD doit pouvoir accueillir au moins 90 résidents et maintenir un taux d'occupation supérieur à 97%.

Ainsi, face aux pressions économiques grandissantes sur les financements et sur les tarifs, l'option la plus pérenne qui se présente aux établissements de taille moyenne comme Le Home Fleuri et le Châtelet de Remiremont (capacité d'accueil de 60 résidents) est donc d'envisager un regroupement.

Cela permettrait notamment de diminuer les coûts de fonctionnement par la mutualisation des fonctions supports, des ressources humaines et bien d'autres fonctions de l'EHPAD comme par exemple la restauration, la gestion du linge, la communication, la direction, l'équipe de remplaçants, la formation, le service technique ...

En dehors de tous ces services, différentes ressources matérielles pourraient également être mutualisées : achat d'un minibus, de jeux extérieurs, d'un camion de transport, de matériel technique ...

La force de négociation jouera favorablement sur les achats, les contrats de maintenance, les investissements, si elle est faite sur des volumes plus conséquents.

La fusion de l'EHPAD du Châtelet avec celui du Home Fleuri se justifie à la fois du fait des liens historiques existants entre les deux structures et de leurs complémentarités.

Cette fusion est l'occasion unique de pouvoir disposer d'une offre conforme aux conceptions modernes de l'accueil en établissement avec une diversification des services qui permettra d'offrir un meilleur accueil à nos aînés et un accompagnement mieux adapté à tous les profils de résidents qui y sont accueillis.





**Une expertise qui a du sens
Un engagement local
Et des experts à nos côtés
c'est essentiel !**

Ensemble, **acteurs**
de votre réussite

www.cfgs.fr
communication@cfgs.fr



Proximité



Communication



Échange



Conseil



Accompagnement



Digital

AIDE FINANCIÈRE POUR LES PETITS TRAVAUX DES ENTREPRISES LOCALES

Prise en charge par la Communauté de Communes et le Département, l'aide à l'investissement immobilier d'entreprise finance une partie des travaux de rénovation de commerces locaux. Deux boutiques romarimontaines en ont déjà profité.

Ce dispositif a été mis en place par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) en 2018.

Il vise à soutenir financièrement les entreprises du territoire qui investissent dans des opérations de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment.

L'aide peut s'élever de 10 000 € à 50 000 € en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise. L'ensemble est pris en charge par le Conseil départemental (80 %) et la CCPVM (20 %).



Vice-président en charge du développement économique au sein de la CCPVM, Jean-Pierre CALMELS est allé à la rencontre des commerçants aux côtés de François VANNSON, Président du Conseil départemental, de la Présidente de la CCPVM, Catherine LOUIS et du Maire de Remiremont, Jean-Benoît TISSERANT.



VOIRIE

TRAVAUX À VENIR :

Une partie du programme d'investissement pour 2021 a été validé au conseil municipal du 17 décembre 2020 conformément à l'article L.1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales. Cela permet d'anticiper des travaux avant le vote du budget et de participer à la relance économique des entreprises suite à la crise sanitaire actuelle.

Aménagement piétonnier le long de la RD157 :

Afin d'offrir une continuité de circulation aux piétons entre le Bois Joli et la rue des 3 sapins, il sera réalisé un cheminement piétonnier entre l'entrée du Bois Joli et la station de lavage d'une part et la rue des Portions et la rue des 3 sapins d'autre part.

Cet aménagement concerne, outre la mise en place de ce cheminement revêtu, la couverture de fossés et la création d'un espace vert séparant la chaussée de ce cheminement avec des plantes tapissantes pour le premier tronçon des travaux.

Un trottoir avec bordures en granit, ainsi que le remplacement du garde-corps existant seront réalisés entre la rue des Portions et la rue des 3 sapins pour le deuxième tronçon.

Montant des travaux estimé à 100 000 € HT.

Ci-dessous, l'emprise des travaux se situe entre A et B.



Afin d'assurer la continuité de la circulation piétonne entre Rouveroye et l'entrée de Fallières, un trottoir sera réalisé entre Rouveroye et le chemin de Beaudreinoie d'une largeur de 1,50 mètres avec bordures en granit, bordurettes, et la création d'un réseau d'eaux pluviales.

Montant des travaux estimé à 150 000 € HT.

Création d'une liaison piétonne entre Rouveroye et l'entrée d'agglomération de Fallières :





Aménagement d'un trottoir rue du Capitaine Poirot :

Un trottoir sera créé entre la route de Fallières et l'accès aux bâtiments collectifs du bas de la rue du Capitaine Poirot dans une première phase.

Cette opération comportera la mise en place d'un trottoir avec bordures en granit, la couverture du fossé et la création d'un réseau pluvial, ainsi que le renouvellement total du réseau d'éclairage public.

Montant des travaux estimé à 115 000 € HT.



L'objectif à moyen terme est de pouvoir parcourir notre commune à pied en toute tranquillité en sécurisant les abords des voiries principales.



LE CHOIX
FUNERAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

■ ■ ■ ■
POMPES
FUNEBRES
ARNOULD
BOURBON

1 rue de Turenne
88200 Saint-Nabord

Permanence 24h/24
Numéro : 03 29 62 53 58



Pour ce faire, elle a racheté une portion de terrain de 58 m² à l'entreprise LG Immobilier pour, d'une part, élargir l'accès à cette rue et, d'autre part, offrir une meilleure visibilité en supprimant la haie située en limite de propriété.

ESSOR IMMOBILIER DU QUARTIER DE RANFAING :

A l'image du développement immobilier qui s'opère sur l'ensemble de la commune, le secteur de Ranfaing connaît à l'heure actuelle une phase de travaux qui va changer de façon conséquente la physionomie du quartier.

En effet, l'entreprise LG Immobilier s'est portée acquéreur de l'ancien Hôtel Montiroche implanté en bordure de la RD 157. Un lotissement de 4 parcelles devrait à terme voir le jour sur ce terrain d'environ 7 000 m².

Une première construction est en cours de réalisation à l'avant du terrain. La petite bâtisse au centre de la propriété sera, quant à elle, rénovée par un nouveau propriétaire.

Centre de formation, dépôt de bus ou transformation en plateaux d'habitations, plusieurs projets de réhabilitation de l'hôtel sont actuellement à l'étude et feront l'objet d'un prochain article...

Aménagements et sécurisation du secteur :

D'autres constructions étant programmées sur des parcelles longeant ce même tronçon de voie étroite, débouchant sur la RD 157, la mairie prévoit un accroissement conséquent de la circulation et a donc décidé de sécuriser la zone.

Les résineux bordant le côté droit ont été coupés afin de procéder à des travaux de raccordement d'eau ainsi que des travaux de réfection de la voirie dans un futur proche. Les réseaux secs (électricité, télécommunication et alimentation d'éclairage public) y seront également enfouis. Enfin, quelques points lumineux seront installés.

Nouvelle dénomination et numérotation :

D'autre part, cette section de rue allant de la voie ferrée à la RD 157 a été renommée « **Rue sous Reinwillers** » pour éviter toute confusion et faciliter l'adressage des futures habitations.

Ces aménagements de la voirie pris en charge par la municipalité participent à la sécurisation ainsi qu'à l'attractivité de notre commune.



DEMANGEL

• CUISINE PROFESSIONNELLE •

ETUDE - VENTE - INSTALLATION - S.A.V. DE MATERIEL POUR TOUT SECTEUR ALIMENTAIRE



www.demangel.fr

775, chemin des Goutys 88 100 NAYEMONT-LES-FOSSES Tél. : 03 29 55 05 40

RADAR PÉDAGOGIQUE DANS LA MONTÉE DE FALLIÈRES :

Les radars pédagogiques sont des systèmes remplissant une mission de sensibilisation auprès des conducteurs de véhicules motorisés.

L'objectif principal est d'inciter les usagers à ajuster leur allure dans certaines zones en diffusant des messages brefs.

Ils utilisent « l'effet Doppler » pour mesurer la vitesse des véhicules qui avancent dans leur direction. Ainsi, chaque conducteur est informé de la vitesse à laquelle il circule à un instant T.

Les vitesses et les sens de passage des véhicules sont enregistrés afin d'établir des statistiques sur les comportements routiers.



Le radar pédagogique installé dans la montée de Fallières a enregistré la vitesse des usagers de la route durant plusieurs semaines.

Suite à l'analyse des données récoltées ci-dessous, des contrôles de vitesse par radar mobile seront certainement diligentés...

BILAN DE L'OPERATION : SAINT-NABORD

Ces statistiques sont issues du panneau suivant :

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Chapelle Fallieres (SENS ARRIVANT)	11/12/2020 03:08:33	27/01/2021 06:03:13

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	29234
Nombre de véhicules > 50 km/h	22129,2690476191
Nombre de véhicules estimés par jour	609
Vitesse moyenne	57 km/h
Vitesse maximale	135 km/h
V30	51 km/h
V50	55 km/h
V85	66 km/h

Définitions

V30 : 70% des usagers dépassent la vitesse de 51 km/h

V50 : 50% des usagers dépassent la vitesse de 55 km/h

V85 : 15% des usagers dépassent la vitesse de 66 km/h

Conclusion

On s'aperçoit que 75,7 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 10,26 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Récapitulatif des vitesses pratiquées

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	< 1 %
30 - 50 km/h	24,08 %
50 - 70 km/h	65,44 %
70 - 90 km/h	9,94 %
90 - 110 km/h	< 1 %
110 - 130 km/h	0 %
130 - 150 km/h	0 %
150 - 170 km/h	0 %
Supérieur à 170 km/h	0 %



Service dépannage électricité (panne, incident sur le réseau, câbles à terre...)



09 726 750 XX
+ code postal

XX : le n° de votre département

Besoin d'un raccordement électrique



09 70 83 19 70

Une application numérique appelée Enedis à mes côtés qui permet :

- ✓ Obtenir un diagnostic en cas de panne d'électricité
- ✓ Etre mis en relation avec le service dépannage d'Enedis si le problème n'est pas résolu
- ✓ Suivre les coupures sur le réseau électrique
- ✓ Vous permet de devenir acteur de votre consommation avec le compteur Linky
- ✓ Contacter les services d'Enedis, notamment pour un raccordement électrique
- ✓ Des conseils dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage...)

L'application Enedis à mes côtés est disponible sur l'Appstore et le Play Store (Android), téléchargement gratuit.



ENEDIS

À MES CÔTÉS



Pour choisir un fournisseur électricité : www.energie-info.fr

Et pour plus de renseignements : www.enedis.fr



Urgence Sécurité Gaz (Service et appel gratuits)



0 800 47 33 33



Disponible 7j/7 24h/24

Quelle attitude adopter en cas d'odeur de gaz :

1. Ouvrez les fenêtres
2. Fermez votre arrivée de gaz
3. Evitez les flammes et les étincelles
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le 0800 47 33 33 (service et appel gratuits).
6. Attendez l'arrivée du technicien GRDF devant votre domicile

Besoin d'un raccordement au gaz :



09 69 36 35 34

Vous pouvez créer votre compte client en allant sur www.grdf.fr qui va vous permettre de :

- ✓ Suivre vos données de consommation de gaz naturel
- ✓ Obtenir le gaz dans votre logement
- ✓ Le coût d'un raccordement gaz
- ✓ Les aides financières pour vos travaux de rénovation au gaz

Pour choisir un fournisseur de gaz : www.energie-info.fr

Vous avez une fuite d'eau



06 87 75 33 99



COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES :

Depuis son installation, la commission scolaire se réunit régulièrement. De nombreux projets sont à l'étude dont l'ouverture d'un accueil aux enfants les mercredis (suite à une forte demande des parents).

Mélanie DIRAND, adjointe aux affaires scolaires, se félicite du travail mené par les membres de cette commission et tient à souligner leur investissement sans faille et constant avec pour objectif commun le bien-être des enfants.

« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite ».



NOUVEAU CRENEAU DE GARDERIE

Suite à un questionnaire transmis aux parents en novembre 2020 et à une forte demande, la municipalité a décidé d'étendre le créneau de garderie du soir, passant ainsi de 18h30 à 19h15.

Nous rappelons aux parents que les inscriptions aux services périscolaires doivent être réalisées sur le nouveau portail famille :
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintNabord88200/accueil>

SPECTACLE AUX BREUCHOTTES :

Le vendredi 12 février, les classes de maternelle de l'école des Breuchottes ont eu le plaisir d'assister à un spectacle « Planètes Mômes » animé par Laurent BERNARD.

A travers des activités ludiques et interactives, les enfants se sont immergés dans l'univers des émotions en suivant les aventures de Simon parti à la recherche de son cerf-volant dans le « Centre des émotions ».

Ce spectacle a été réalisé dans le respect le plus strict des gestes barrières et du protocole sanitaire. Le temps d'un après-midi, les enfants ont pu s'évader et retrouver un semblant de normalité.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Une nouvelle distribution de masques pour les élèves des classes élémentaires a eu lieu au mois de février.

La municipalité tient à remercier une nouvelle fois le magasin Intermarché à Saint-Nabord, qui a fait don de 500 masques de catégorie 1.

Le directeur du magasin Eric Di CATERINA a ainsi réitéré son geste de solidarité et de générosité envers les enfants de nos écoles.



SAINT-NABORD
Tel : 03 29 62 14 40

HORAIRES
Du lundi au samedi :
8h30 – 20h non stop
station service 24h / 24h

Ouvert le dimanche matin de 9h à 12h30



CENTRE DE LOISIRS DES HERBURES :

Le centre de loisirs des Herbures a une nouvelle fois ouvert ses portes aux vacances de février avec 2 thèmes :

" Il était une fois la vie " du 22 au 26 février.
" En route vers l'aventure " du 1er au 5 mars.

Au programme, spectacle de jonglerie clownesque, atelier maquillage, parcours de santé, sentier de la photo au Haut du Tôt, jeux sportifs en forêt, Cluedo géant, rallye photos, ateliers cuisines entre autres activités.

La deuxième semaine a été également menée en collaboration avec l'ASSN. Nos petites têtes blondes se sont adonnées au plaisir du football sur 2 après-midi.

La municipalité remercie le club et ses encadrants pour l'ouverture de ses buts au centre de loisirs.



PROTOCOLE SANITAIRE :

Le protocole sanitaire dans nos écoles ne s'est pas assoupli ces derniers mois. La municipalité tient à remercier le travail réalisé par les enseignants, le personnel périscolaire, administratif et technique qui s'investissent sans relâche auprès de nos enfants dans des conditions de travail pas toujours évidentes.

La création de 2 postes aux services périscolaires (postes de remplacement ouverts 18 mois pour une durée d'embauche ne dépassant pas 12 mois chacun) a été votée le 4 mars dernier au Conseil Municipal afin de donner plus de souplesse dans la gestion quotidienne du service et ainsi organiser des rotations au sein du personnel en place.



PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE :

La commission scolaire a travaillé en collaboration avec les directrices des groupes scolaires pour l'amélioration du socle numérique dans nos écoles.

La commune va ainsi participer au plan de relance numérique mis en place par le gouvernement afin d'améliorer l'informatique dans les classes et assurer une continuité avec les programmes de l'Education Nationale.

Un investissement important va donc être réalisé dans les mois à venir avec le soutien financier de l'État.



ADÈLE VALENTIN
UNE CITOYENNE EXEMPLAIRE :

Adèle VALENTIN s'en est allée le 22 janvier dernier, à l'âge de 94 ans.

Pendant près de vingt ans, cette figure bien connue des Navoiriauds a assisté fidèlement à tous les conseils municipaux. Elle était parfois la seule sur les chaises réservées au public, écoutant attentivement les interventions, les échanges, les débats. Même les séances les plus rébarbatives, celles où l'on égrène les tarifs municipaux ou les chiffres du budget ne la rebutaient pas.

Chaque année, on pouvait compter sur elle pour tirer au sort, d'une main innocente, les noms des éventuels futurs jurés d'assises.

C'est pour la remercier de cette fidèle assiduité, que le maire, Bernard SCHINDELÉ lui avait décerné la médaille de la commune. Adèle était aussi présente aux cérémonies patriotiques, accompagnant son mari, Camille VALENTIN, et était, dès l'origine, un membre actif du club Sourire d'automne et de l'association Histoire et Patrimoine.



ETIENNE ANDREUX
UN HOMME ENGAGÉ :

Etienne ANDREUX nous a quittés le 15 février dernier, à l'âge de 86 ans. Ce Navoiriaud, appartenant à une grande famille de Saint-Nabord était bien connu dans notre cité.

Membre des AFN dont il fut longtemps le trésorier, il était fidèlement présent à chaque cérémonie patriotique. Succédant à Pierre BALLAND, il accepta la fonction de chef du protocole lors des cérémonies autour du monument aux morts. Fonction qu'il exerça avec beaucoup de rigueur et de sérieux, attentif aux moindres détails. Saluons la mémoire de ce concitoyen engagé.



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR**

**SAV
DÉPANNAGE**

3, Le Bouchot
88200 SAINT-NABORD
Tél./Fax : 03 29 23 37 37



HISTOIRE & PATRIMOINE

Que savons-nous de l'histoire de notre commune ? Comment vivaient nos ancêtres ? Comment être utile à la collectivité ?

L'association Histoire et Patrimoine, fondée en 1994 par Bernadette PIERRE, a pour but de faire connaître le passé de Saint-Nabord et de protéger et mettre en valeur le patrimoine local.

Installée dans la Maison du Patrimoine, rue du Centre, depuis 2006, elle a constitué un petit musée de l'ancien temps grâce à la récupération et aux dons d'objets et meubles anciens. Chaque année, ce patrimoine s'enrichit lors d'achats au salon des antiquaires de Remiremont.

Grâce à ces trésors accumulés, la Maison du Patrimoine reconstitue un habitation de naguère : cuisine à l'ancienne, salle à manger, chambres. A cela s'ajoutent des salles d'exposition qui permettent de présenter aussi bien du matériel scolaire, des jeux et jouets que des objets médicaux ou pharmaceutiques et quantité d'objets oubliés qui font le ravissement des visiteurs : « Il y avait le même chez ma grand-mère » entend-on souvent. Une pièce est consacrée au Général Humbert, natif de Saint-Nabord. Quant aux remises, elles abritent des outils, des machines provenant d'anciens ateliers : menuiserie, saboterie ainsi que des maquettes de scierie, moulin à papier, etc.



Chaque année, à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'association met en place une exposition sur un thème proposé et renouvelle la décoration de l'ensemble du bâtiment.

Tous les étés, les vacanciers, touristes et habitants peuvent visiter la Maison du Patrimoine, guidés par les bénévoles de l'association. Ils peuvent aussi parcourir la commune pour découvrir quelques sites intéressants ou méconnus : Noirgueux, le Rocher, la ferme de Montaigu, le musée de la Prairie, différentes croix de chemin, la maison natale du Général Humbert. C'est grâce à ce militaire que l'association et la commune entretiennent des liens avec l'Irlande, lieu des exploits de ce général trop méconnu, né à Saint-Nabord en 1767.

ASSN UN SUCCÈS MÉRITÉ



Sur la dynamique page facebook du club de foot de Saint-Nabord défilent les photos des jeunes recrues qui viennent régulièrement grossir les rangs de l'ASSN. A tel point que le club, victime de son succès, recrute de nouveaux encadrants pour coacher les équipes.

Oui avec une soixantaine de jeunes adhérents, l'association se porte à merveille !!!

Les ingrédients à l'origine de ce succès : un engagement sans faille des encadrants et membres du comité, de l'entraîn et de la bonne humeur pendant les entrainements, des stages pendant les vacances, des défis et actions lancés sur les réseaux ... sans oublier le formidable travail de communication pour souder les équipes, créer du lien avec les parents et valoriser les efforts réalisés.



Préservation du patrimoine

Histoire et Patrimoine veille aussi à la préservation des vestiges du passé, principalement les croix et stèles qui bordent nos chemins : débroussaillage, nettoyage et parfois restauration ou réfection complète. C'est ainsi qu'une dizaine de croix ont déjà été restaurées avec le concours des professeurs et élèves du lycée Camille Claudel. Un groupe s'occupe aussi de recherches sur le passé de Saint-Nabord auprès des anciens et aux archives communales et départementales.

Même si les activités habituelles de l'association ont été réduites en 2020, elle continue en télé-travail, à faire paraître, chaque trimestre la revue Le Navoiriaud. Celle-ci se propose de faire revivre le passé de la commune et les traditions d'antan.

La présidente, Jacqueline Duchêne, et son équipe d'une quinzaine de bénévoles sont prêts à accueillir de nouveaux adhérents, de nouveaux lecteurs, pour ensemble faire revivre les usages et traditions de nos ancêtres. La Maison du Patrimoine est ouverte sur rendez-vous pour les groupes et les écoles.

NOUVEAU
à SAINT-NABORD

03 29 22 33 30

ASD AUTO
FOURNITURES AUTOMOBILES

OFFRE D'OUVERTURE*
*sur présentation de ce flyer

5€ offerts pour 50 € d'achat

15€ offerts pour 100 € d'achat

MGA
PRECIUM



03 29 22 33 30

ASD AUTO
FOURNITURES AUTOMOBILES

**Toute la pièce Auto
Outillage &
Equipement** jusqu'à

-20% **-30%** **-50%**

Z.A. du Moulin



UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LES CLUBS SPORTIFS ?

Après des mois d'incertitude, d'incompréhension, voire de découragement le monde sportif a, semble-t-il, enfin été entendu au plus haut niveau de l'État. En janvier dernier, le Président de la République a rencontré les responsables du secteur en annonçant de nouvelles mesures, d'un montant total de 400 millions d'euros pour accompagner la reprise sportive et permettre aux clubs de survivre à la crise sanitaire et économique, (après avoir déjà annoncé en septembre une enveloppe de 120 millions d'euros sur deux ans).

Ces mesures de soutien visent, de façon concrète, le sport amateur en particulier par la mise en place d'un « Pass Sport ». Il s'agit d'une aide sous forme de chèque, permettant aux jeunes et aux publics fragiles de payer leur adhésion à un club sportif dès 2021. Ce dispositif, dont les modalités d'octroi devront être précisées, est doté d'un montant de 100 millions d'euros, et est censé contrebalancer la baisse notable des licences que les clubs ont constatée à la rentrée de septembre.

Le chef de l'État a également annoncé qu'une partie des crédits de l'Agence Nationale du Sport (21 millions d'euros) sera redirigée vers les fédérations pour compenser les pertes de licences.

Cette aide n'est cependant qu'une goutte d'eau, selon de nombreux acteurs, puisque les pertes de licences des fédérations sont estimées à 376 millions d'euros par le Comité national olympique et sportif français.

Il est également prévu d'abonder le Fonds de solidarité de l'Agence Nationale du Sport de 15 millions d'euros en 2021 (en complément des 19 millions d'euros pour 2019) ; ce fond est destiné à aider les toutes petites associations (non employeuses) qui ne bénéficient pas de droit commun, à offrir des aides pour l'embauche d'un jeune ou financer des actions dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes ». Les associations peuvent solliciter cette aide en déposant leur dossier directement sur leur Compte Asso.



QUESTION

QUESTION

D'UN PRÉSIDENT D'ASSOCIATION :

Une association, est-elle responsable du respect des consignes sanitaires ?

La réponse est OUI.

Dans le cadre de ses activités, chaque association doit appliquer et faire respecter les consignes sanitaires édictées par le gouvernement, notamment les mesures barrières et la distanciation sociale.

L'objectif est de protéger de tout risque de contamination les personnes participant aux activités de l'association, les membres, les bénévoles et tous les tiers avec lesquels l'association interagit.

Elle doit donc prendre toutes les précautions utiles, mettre à disposition les moyens nécessaires (gel, masques ...) et veiller à ce que ces consignes soient strictement appliquées. A défaut, l'association et ses dirigeants pourraient voir recherchée leur responsabilité civile, mais aussi pénale pour mise en danger de la vie d'autrui.

Pour info, les associations qui effectuent des distributions alimentaires doivent informer le Préfet si elles estiment ne pas être en capacité de faire respecter toutes les consignes sanitaires, lequel prendra les mesures nécessaires pour procéder aux distributions.





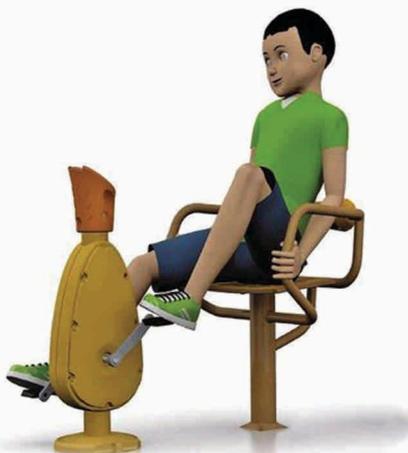
ESPACE FITNESS OUTDOOR

Dans le cadre du développement du site des Perrey, et fidèlement à ce que nous avons pu vous annoncer dans le précédent bulletin, le circuit running ainsi que l'espace fitness outdoor sont en bonne voie... Une consultation a donc été réalisée afin de pouvoir trouver un prestataire

Suite à cela, 4 offres chiffrées nous ont été proposées (dont une incomplète), composées de 4 voire 5 agrès (avec ou sans pose) avec en complément, quelques options possibles (mobilier urbain).

Les 4 offres ont été présentées lors du Conseil Municipal du 21 janvier dernier, et les élus, à l'unanimité, ont souhaité privilégier une entreprise locale, avec du matériel fabriqué en France et dans des conditions humaines et écologiques en rapport avec leurs valeurs profondes.

La société HUSSON étant la seule en mesure de proposer une offre « locale » avec des coûts très largement renégociés à la baisse, le Conseil Municipal a décidé de retenir ce prestataire.



Cette entreprise familiale, basée en France depuis 1920, concentre ses activités sur le centre de l'Europe limitant ainsi les transports et l'émission de CO2.

Elle est reconnue pour la grande qualité technologique et écoresponsable de ses produits : usines émettant des taux faibles de rejets dans l'air et dans l'eau, matériaux facilement recyclables à l'image de l'acier, conception innovante, durabilité, application de revêtements sains pour les utilisateurs et l'environnement ...



S'étalant d'une période qui va de la mi-avril à la mi-mai, cette cérémonie donne lieu à des spectacles impressionnants. Des nuées d'abeilles bourdonnantes et qui virevoltent au-dessus de nos têtes avant de trouver à se poser en grappes dans un arbre, une haie, voire sous les solives d'un toit ou dans les combles.

Sous la conduite de leur reine, elles sont en quête d'un nouveau logis pour la belle saison. Gorgées de miel pour l'aventure, elles ne sont pas agressives et restent concentrées sur leur objectif. Un essaim peut ainsi prendre 3 jours avant de se décider. Mais il leur faut faire vite et il n'est pas rare que celui-ci ait disparu une fois la nuit passée.

LE RUCHER COMMUNAL

Avec les beaux jours qui se profilent à l'horizon, l'implantation du futur rucher communal se précise. Un petit noyau d'apiculteurs passionnés et de volontaires désireux de s'initier à l'apiculture et d'en faire profiter les Navoiriauds s'est donné comme projet d'installer 2 ruches au printemps prochain. Le site est d'emblée retenu. Soucieux d'orienter les futures pensionnaires au mieux, les initiateurs ont jeté leur dévolu sur un pré en lisière de forêt, en surplomb de la Moselle et donnant vers le massif du Fossard.

Avant que les visites pédagogiques ne débutent en 2022, l'équipe s'est donné pour mission de prendre le temps de se familiariser avec ses protégées et de communiquer auprès des habitants au cours de cette toute première année.

Il est primordial que chacun d'entre nous prenne conscience de l'importance de l'abeille et de son devenir qui est capital pour notre bien-être à tous, locataires que nous sommes de cette « Planète Parfaite ». La respecter, la préserver et la reconnaître sont à la portée de chacun. Si l'on n'empiète pas sur son territoire, ses zones d'envol et autres aires d'activité, elle nous le rendra au centuple.

La période de l'essaimage est particulièrement importante. C'est un processus qui se produit chaque année depuis l'apparition de l'abeille sur Terre et qui doit perdurer si l'on ne veut pas qu'elle disparaisse. Il y a changement de reine au sein de la colonie et celle qui est de trop doit laisser la place accompagnée de 10 à 15 000 suivantes.

SOS ESSAIMS !

Si vous étiez témoins d'un de ces phénomènes, surtout restez zen ! Pas de panique ! Prenez quelques minutes pour les observer. Tout en restant à distance de la grappe qui s'est formée, prenez si vous le pouvez une photo et pensez à en aviser un des apiculteurs de votre connaissance.

Plus simple encore, appelez votre Mairie à Saint-Nabord. Ses services sauront transférer l'information à nos référents qui se mettront en quête de recueillir l'essaim dans les meilleurs délais. Vous aurez fait votre BA (Bienfait Abeille) du jour ! Et ... à votre échelle, vous aurez contribué à soigner notre chère Planète.

Cet essaim n'aura aucun mal à trouver un rucher d'accueil...et qui sait, peut-être serez-vous le parrain, la marraine d'une des futures pouponnières du rucher communal de votre village !



BILAN FORESTIER ANNÉE 2020

Préambule :

Pour rappel, la surface forestière relevant du régime forestier est de 1 146 ha.

Notre plan d'aménagement forestier a été révisé en 2015 et court jusqu'en 2034. Ce document approuvé par le préfet de région pour les forêts des collectivités publiques constitue une garantie de gestion durable de notre forêt.

Cet outil technique nous permet d'appliquer sur une échelle de 20 ans, les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt et les traduit notamment en programmes de travaux forestiers et de récoltes de bois. C'est ainsi qu'il a été décidé pour notre forêt une possibilité de récolte annuelle de 6 000 m³/an.

Ce plan s'appuie sur :

- une analyse très précise du milieu (chaque essence est répertoriée), et de ses potentialités.
- une analyse des besoins socio-économiques
- un bilan de la gestion des années passées.



Un hectare de hêtraie, qui consomme de 2 000 à 5 000 tonnes d'eau par an, en restitue 2 000 par évaporation.

Un chêne adulte, d'une hauteur d'une trentaine de mètres, pompe près de 200 litres d'eau par jour.



LURE
Z.I. le Tertre Landry - 70200 LURE
Tél : 03 84 20 24 46 / Fax : 03 84 20 26 37
sbilure@sbi-sge.fr

BUSSUREL
Rue de l'Étang - 70400 BUSSUREL
Tél : 03 84 57 17 91
sbibussurel@sbi-sge.fr

ST-NABORD
28 Z.I. de la Plaine - 85200 SAINT-NABORD
Tél : 03 29 35 09 62 / Fax : 03 29 39 89 17
sbistnabord@sbi-sge.fr

CHARMES
Scourt - Z.I. de la Plaine - 88130 CHARMES
Tél : 03 29 29 65 76 / Fax : 03 29 29 70 42
sbicharmes@sbi-sge.fr

TOUL
Rue Marie-Mauringt - 54200 TOUL
Tél : 03 83 64 88 91 / Fax : 03 83 64 98 33
sbitoul@sbi-sge.fr

POSTE D'ENROBÉ ET CARRIÈRE
RUPT / MOSELLE
Route de Vécoux - 88360 RUPT-# MOSELLE
Tél : 03 29 81 06 34
sbitrupt@sbi-sge.fr



Notre béton prêt à l'emploi

site : www.sbi70.com - courriel : sbi@sbi-sge.fr

**Bilan martelage lourdement impacté par les attaques de scolytes :**

Sur le document ci-dessous, 1 690 m³ de coupes ont été réalisées, 4 901 m³ de produits accidentels, pour la plupart scolytés (dont 95% d'épicéas et 5% de sapins pectinés). Ce dernier chiffre est en constante augmentation, (par comparaison, en 2019, nous étions à 1 545 m³ de produits accidentels) portant un volume martelé pour 2020 à 6 591 m³. Une récolte donc supérieure aux prévisions.

Cette crise des scolytes devrait se poursuivre en 2021 voire 2022. A titre d'information déjà 2 500 m³ d'épicéas secs désignés au titre de 2021. (Le bilan forestier se calcule en suivant la saisonnalité de septembre à septembre).

Suivi de l'aménagement :

Depuis le début de l'aménagement forestier en 2015, nous en sommes à 2500 m³ d'avance soit près d'une demi-année d'avance.

Commercialisation des bois :

Un point très important dans cette crise sanitaire est que tous ces produits accidentels ont été commercialisés grâce à un travail rigoureux de l'ONF de recherche de négociés, de scieries. Aucune coupe n'a été vendue à perte.

Le montant des recettes de 172 747 euros est supérieur aux prévisions mais il s'explique par des volumes importants de bois secs commercialisés.

Les coupes en stock s'expliquent pour deux raisons : d'une part le marché du résineux étant totalement saturé, les ventes de produits verts sont bloquées pour favoriser l'écoulement des produits secs. D'autre part, les ventes de feuillus ne sont pas acceptées en dessous du prix plancher pour éviter les dérives et tentation de tirer le marché vers le bas.

Bilan :

Dans ce contexte si difficile, un excédent d'environ 60 000 euros est attendu cette année.



Coupe de bois scolytés sur les Hauts de Fallières en présence de Cédric BABEL, Adjoint à la Forêt et Philippe MICHEL, technicien de l'ONF en charge du domaine communal.

SYNTHESE ETAT D ASSIETTE			
2021			
FORET COMMUNALE DE ST-NABORD			
Possibilité volume annuelle :		6000	
HISTORIQUE depuis la crise forestière			
2019	Coupes	6054	
	Produits accidentels	1545	
	Total récolte	7599	1599
2020	Coupes	1690	
	Produits accidentels	4901	
	Total récolte	6591	591
COUPES EN STOCK.			
2020	Bois sur pied : Parcelles 18-19, 78, 91 et CDE	1780	
	Bois façonnés : Parcelles 1,9,27,45,46,61,72,79,86-87	1340	
	Volume invendu + volume non commercialisé	3120	



BILAN FORESTIER Année 2020 FORET COMMUNALE DE SAINT-NABORD

	surface	période aménagement	possibilité de récolte annuelle
Caractéristiques de l'aménagement forestier	1 146 ha	2015 à 2034	6 000 m³/an

MARTELAGE		
coupes	1 690 m ³	
produits accidentels	4 901 m ³	Crise sanitaire : 95% d'épicéa scolytés, 5% de sapin
Volume total martelé en 2020	6 591 m³	Excédent de récolte de 591 m ³ .
Nombre de bois conservés au titre de la biodiversité	38	Environ 95 m ³

Récolte 2020 supérieure aux prévisions suite à la crise sanitaire (dépérisement de l'épicéa et du sapin) . Cette crise devrait se poursuivre en 2021 . Déjà 2500 m³ d'épicéas secs désignés au titre de 2021.

SUIVI DE L'AMENAGEMENT	Volume martelé	Volume prévu par l'aménagement	Balance
Suivi de l'aménagement de 2015 à 2020	38 493 m³	36 000 m³	2 493 m³

Depuis le début de l'aménagement forestier (2015-6 ans), nous constatons un excédent de récolte de 2493 m³ , soit environ 1/2 année d'avance.
Cet excédent s'accroît chaque année suite à la crise sanitaire.

COMMERCIALISATION DES BOIS		
Ventes de bois . Recettes réalisées au 03/12/2020	152 700 €	Dont 37 000 € de feuillus vendus sur pieds et 35 000 € vendus en bois façonnés
Recettes restant à réaliser en fin d'année	20 000 €	
Total recettes 2020 estimées	172 700 €	118 000 € prévus en début d'année
	<i>dont</i>	
Ventes de bois par contrat d'approvisionnement bois façonnés	2 171 m ³	dont certains produits accidentels
Vente de bois de chauffage destiné aux habitants	275 st	54 lots en long bord de route et 1 en quartier
Coupes en stock, invendues ou non commercialisées	3 120 m ³	

Tous les produits accidentels désignés en 2020 ont été commercialisés.
Recettes supérieures aux prévisions, suite aux volumes importants commercialisés, dans un contexte économique très difficile: Marché du résineux sec totalement saturé.
Le stock de coupes invendues, demeure encore important.

TRAVAUX 2020	Proposés	Retenus	Réalisés
Travaux courants	30 000 €	28 350 €	81%
Dépenses d'exploitation	78 623 €	78 623 €	86%



Face à cet hiver particulièrement rigoureux et neigeux, nous avons été interpellés à plusieurs reprises par des administrés sur le déneigement. Leurs principales revendications sont la qualité du service (sur des lieux pentus et sinueux notamment) et le passage tardif dans la journée.

Dans le cadre de la réflexion sur la mise en place des mercredis récréatifs, un groupe de travail, issu de la commission scolaire, a été créé. Notre colistier, membre de cette commission scolaire et responsable périscolaire dans une commune voisine, n'a pas été sollicité alors que la deuxième minorité y est représentée. Toutes les idées sont cependant bonnes à prendre.

Malgré l'engagement pris par Monsieur le Maire lors du conseil municipal de décembre dernier, de ne pas réunir systématiquement les commissions le samedi matin, nous constatons qu'il en est toujours ainsi alors que nous avons signalé nos indisponibilités ce jour là (contraintes professionnelles entre autres).

Dans ces conditions, nous déplorons de ne pas pouvoir exprimer nos idées et représenter efficacement nos électeurs.

Patricia Douche - Christine Thiriat - Remy Planque



25 avril
Souvenir des victimes et des héros de la déportation

A 11h15 autour du monument aux morts

8 mai
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

À 11h15 autour du Monument aux morts.

18 juin
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

A 11h15 autour du Monument aux Morts.

13 et 20 juin
Elections régionales et départementales

(Le maintien de ces événements est soumis aux aléas des conditions sanitaires)



Réseaux et infrastructures



sade  Direction Régionale Grand Est
Antenne Vosges-Poroli
2 rue du Haut de la Plaine - 88200 Saint-Nabord
Tél.: 03 29 62 05 01 - est-poroli@sade-cgth.fr
www.sade-cgth.fr

Suivez nous 

Directeur de la rédaction : Jean-Pierre CALMELS.
Rédacteurs : membres de la Commission communication (Pascale NAULIN, Annie MONTESINOS, Pierre JEANNEROT, Julien BALLAND, Théo SEILLER, Patrick SEIDENGLANZ, Rémy PLANQUE) et du conseil municipal.
Crédit Photos : Ville de Saint-Nabord, Presse locale et associations.

Charte graphique et mise en page : Pascale NAULIN.

Impression : LOOK TA COM
Tirage : 2300 exemplaires.



PEDUZZI SAS

UN GROUPE D'ENTREPRISES VOSGIENNES AUX DIMENSIONS DE LA RÉGION



PEDUZZI TP SAS

Travaux publics
Terrassements
Voierie
Location de matériels

PEDUZZI VRD SAS

Assainissement
Adduction d'eau potable
Voierie et réseaux divers
Branchements particuliers



73, grande rue - BP n° 90001 SAINT-AME - 88127 VAGNEY cedex
Tél. 03.29.61.25.00 / fax 03.29.61.26.90 - e-mail : peduzzi-sa@wanadoo.fr



PLIAGE EN 3 METRES
COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE

1 CHEMIN DES CHEVREUILS
88200 SAINT NABORD - TEL : 06 08 42 08 42
jcpilis.saintnabord@gmail.com



AMBULANCES VSL TAXIS ARNOULD BOURBON

Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
Saint Nabord

Numéro unique
03 29 62 27 69
7 j/7 et 24 h/24

Siège : 2 rue du Reing du Scied - **88200 Saint Nabord**
N° d'agrément : 108



Boissonnet
paysagisme



Création, réalisation et entretien
de vos espaces paysagers

Tél. 03 29 62 10 39 - www.boissonnet-paysagisme.fr

- MODELAGE PAYSAGER - PLANTATION - ENGAZONNEMENT - MACONNERIE - REVÊTEMENTS - CLÔTURES - PISCINES - MUR VÉGÉTAL...

Boissonnet *Mais aussi*
Services +

Société d'aide à la personne pour la réalisation de vos travaux
d'entretien d'espaces verts (Tonte, débroussaillage, tailles,
élagages, ramassage de feuilles...)

Devis gratuit - 50% déductible ou crédit d'impôts - Téléphone : 06 31 24 86 93